

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/85

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 27
Suppléants votants : 00
Procurations : 06
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle polyvalente de Pageas, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 décembre 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme
MAYOUSSE Martine (procuration de Mme DESSEX Martine), M. Hervé BROUSSE (procuration de
M. BREZAUDY Alain), M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE
Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, M.
CHAMINADE Gérard Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M.
ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de
Mme LACORRE Valérie), M. LE GOFF Jean (procuration de Mme LANTERANT Floriane), M.
JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme
CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges, M.
DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, M DOGNON Jean-Bernard, Mme LACOURARIE
Bernadette.

EXCUSES : M. BREZAUDY Alain, Mme DESSEX Martine M. BONNAT Christian, Mme LACORRE
Valérie, Mme LANTERNAT Floriane, M. MARCELLAUD Didier, Mme GENIN-HILAIRE Karine, Mme
VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. GERVILLE-REACHE Fabrice

Objet : Budget principal Exercice 2024 – Décision modificative n°3

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée la mise en place de la neutralisation des amortissements
comptabilisée au compte 20422 dans le cadre du versement des aides à l'immobilier d'entreprise et du
Programme Départemental de l'Habitat.

Cette neutralisation se traduira par la passation comptable d'écritures d'ordre budgétaire après
l'inscription des crédits nécessaires au budget 2024, à savoir des mandats au débit des comptes 198
« neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées » et 6811 « dotations aux
amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles » ; et des titres au crédit des comptes
77681 « neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées » et 2804412
« subventions d'équipement en nature aux organismes publics pour bâtiments ou installations ».

Afin de procéder à la neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées, sur la
période 2019 à 2023, des aides à l'immobilier d'entreprise et du Programme Départemental de l'Habitat,
il convient d'affecter les crédits supplémentaires suivant :

Chapitre	Article	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
042	6811	Dotations aux amortissements	389 468,23 €			
042	77681	Neutralisation des amortissements		389 468,23 €		
040	198	Neutralisation des amortissements			389 468,23 €	
040	280422	Subventions d'équipement				389 468,23 €
TOTAL			389 468,23 €	389 468,23 €	389 468,23 €	389 468,23 €

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 17 décembre 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

